

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23816**

Intitulé

Réflexologue

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Centre de formation Elisabeth Breton

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Fondateur - Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330t Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) réflexologue est un(e) professionnel(le) du bien-être et de la gestion du stress, qui prend en charge la personne, en lui proposant et en réalisant des protocoles de relaxation et de stimulation réflexes plantaire, palmaire, dorsale, faciale et crânienne.

Le (la) réflexologue réalise les activités suivantes :

- Accueil, accompagnement et prise en charge de la personne. Elaboration et réalisation de protocoles de relaxation et de réflexologie (plantaire, palmaire, dorsale, faciale et ou crânienne...). Evaluation, élaboration et adaptation d'un protocole « personnalisé » de soin relaxant et de soin de réflexologie en fonction de l'état et des besoins de la personne.
- Identification, analyse et interprétation des zones de tensions. Réalisation de protocoles de relaxation et utilisation de techniques de gestion du stress adaptées à des cas particuliers (sujets sensibles : enfant, femme enceinte, personne âgée, personne malade, personne handicapée...).
- Traitement des zones ou points réflexes sensibles pour relaxer les personnes et prévenir des troubles ponctuels ou chroniques dus au stress. Elaboration de protocoles spécifiques de réflexologie (différentes techniques réflexes utilisées pour des cas spécifiques) et de prévention dans le domaine de la gestion du stress.
- Animation d'ateliers et de conférences sur la réflexologie. Concevoir des ateliers d'information et d'initiation à des techniques d'autostimulation réflexes plantaire, palmaire, faciale et crânienne. Savoir développer et faire évoluer l'activité de réflexologue.
- Création et gestion des moyens et des ressources de sa structure.

Les capacités attestées :

1. Accueillir et accompagner les personnes. Préparer et sensibiliser les personnes à la relaxation et à la stimulation des zones réflexes pour des séances de réflexologie.
2. Identifier, analyser et interpréter les zones de tensions et traiter les points réflexes sensibles. Elaboration des protocoles spécifiques pour les personnes sensibles (enfant, femme enceinte, personne âgée, personne malade, personne handicapée...).
3. Traitement des zones et des points réflexes sensibles pour relaxer les personnes et prévenir des troubles ponctuels ou chroniques dus au stress. Traitement spécifique selon les cas d'études.
4. Animer un atelier ou une conférence sur la réflexologie et ses bienfaits. Présenter un atelier sur la gestion du stress corporel par la réflexologie. Initier les personnes à des techniques d'autostimulations réflexes.
5. Création et gestion des moyens et des ressources de sa structure.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le (la) réflexologue exerce le plus souvent son activité en profession libérale ou comme entrepreneur (euse).

Il (elle) intervient :

- dans le secteur indépendant (à domicile, en entreprise sous forme d'ateliers de gestion du stress, dans des hôtels, des centres ou résidences d'accueil pour personnes âgées, des centres de vacances, de remise en forme, des clubs de sport, ...).
- dans un secteur spécialisé indépendant et complémentaire à une spécialité initiale (masseur (euse) kinésithérapeute, infirmier (ière), aide-soignant (e), sage-femme (homme), auxiliaire de vie, podologue, ostéopathe, sophrologue, psychologue, naturopathe, entraîneur (euse) sportif, esthéticien (ne), socio-esthéticien (ne)...).
- dans un cabinet paramédical, un service hospitalier ou une association (réseau de santé, centre anti douleur, unité de soins de suite spécialisés en cancérologie, unité de soins palliatifs, unité de soins gériatrie, centre de soins pour femmes enceintes, unité de soins post-natal, établissement de cure, de convalescence, de réadaptation et de rééducation physique en complément de thérapies manuelles, dans des services de chirurgie réparatrice esthétique...).
- une équipe de professionnel(le)s de l'esthétique (SPAS, Instituts de beauté, Cliniques de chirurgie esthétique...).
- dans des centres de thalassothérapie, de balnéothérapie et dans des établissements thermaux.
- des structures de la petite enfance (PMI, association parents et enfants, halte-garderie, crèche, association massage bébé...).
- en milieu carcéral, dans des établissements de santé privés qui traitent diverses pathologies, dans des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, dans des établissements de soins de suite en alcoologie, dans des centres de désintoxication (drogue, tabac...).
- avec une équipe de psychologues et de psychiatres, proposer ses services de soins relaxants et stimulants réflexes comme accompagnement aux thérapies cognitives et comportementales TCC (3ème vague émotionnelle - relaxation, affirmation de soi, méditation pleine conscience, schémas de personnalité...).

Reflexologue

Praticien(ne) en reflexologie

Relaxologue reflexologue

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se déroule dans le cadre de mises en situation professionnelles des postulants sous la supervision d'un jury. Le jury évalue le dossier de candidature dans lequel le(la) postulant(e) présente son parcours professionnel. L'évaluation du(de la) postulant(e) se fait également par une soutenance orale devant le jury (questions-réponses) d'une durée de 30 minutes et d'un cas pratique.

L'évaluation comporte la validation de 4 modules de réflexologie (plantaire, palmaire, faciale et crânienne) comprenant 5 composantes :

1ère composante : Accueil, accompagnement et prise en charge de la personne pour des séances de relaxation et de réflexologie.

Elaboration des protocoles « personnalisés » de relaxation et de réflexologie en fonction de l'état et des besoins de la personne.

2ème composante : Identification, analyse et interprétation des zones de tensions. Elaboration des protocoles spécifiques pour les personnes sensibles.

3ème composante : Traitement des zones réflexes. Conduire une séance de relaxation et de stimulation réflexes en prévention de troubles ponctuels ou chroniques dus au stress.

4ème composante : Conception et animation d'un atelier de présentation de la réflexologie, le champ d'application et ses bienfaits.

5ème composante : Création et gestion des moyens et des ressources de sa structure.

Pour les personnes en VAE, la validation s'appuie sur les cinq blocs d'activité et les mêmes composantes.

Le(la) candidat(e) élabore, présente et soutient devant le Jury un dossier décrivant ses expériences dans chaque bloc d'activité.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé de 5 membres avec voix délibératives dont: 1 président(e) extérieur(e) à l'établissement et professionnel(le) du secteur 3 professionnel(le)s du secteur 1 représentant(e) du Centre de Formation Elisabeth Breton
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		Le jury est composé de 5 membres avec voix délibératives dont: 1 président(e) extérieur(e) à l'établissement et professionnel(le) du secteur 3 professionnel(le)s du secteur 1 représentant(e) du Centre de Formation Elisabeth Breton

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Réflexologue" avec effet au 18 octobre 2014, jusqu'au 25 juillet 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

70% exercent l'activité de réflexologue sous statut d'auto-entrepreneur (euse) ou en profession libérale.

30% exercent comme salarié(e)s (dans les Instituts de beauté, SPA et réseaux de santé).

Autres sources d'information :

<http://www.reflexobreton.fr/>

Lieu(x) de certification :

Centre de formation Elisabeth Breton : Île-de-France - Yvelines (78) [Guyancourt]

Elisabeth Breton

5 rue Eugénie Grandet

78280 Guyancourt.

<https://w.w.w.reflexobreton.fr>

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Centre de formation Elisabeth Breton :

* Espace Clairmond - 9 rue des Etats généraux - 78000 Versailles

<https://w.w.w.espaceclairmond-versailles.com/>

* Ermitage accueil - 23 rue de l'ermitage - 78000 Versailles

<https://w.w.w.ermitage-fondacio.com/>

- Lessens de bien être - Centre sportif de l'Aube - 5 rue Marie Curie - 10000 Troyes

<https://w.w.w.lessensdebienetre-group.fr/>

- Ecole européenne de bien être (EEBE) - 65 rue Desnouettes - 75015 Paris

<https://w.w.w.ecolebienetre.fr/>

- Sophro-Réflex :

* 3, rue d'Alsace Lorraine - 44400 Rezé

<https://w.w.w.sophro-reflex.com/>

* Immeuble Kanoa - salle Kanoa - 6 rue René Viviani - 44200 Nantes

Historique de la certification :